

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4174 - Mardi 16 mai 2017 - Prix : 10 DA

Ancien rocardien proche d'Alain Juppé

Edouard Philippe nommé Premier ministre par Macron

Page 12

Coopération juridique et judiciaire algéro-malienne

La lutte antiterroriste au centre des préoccupations

Page 3

La dissuasion active de Pyongyang

Par Mohamed Habili

Ce que les Etats-Unis, et leurs alliés dans la région, le Japon et la Corée du Sud, voient comme une provocation de la part de la Corée du Nord, n'est aux yeux de cette dernière qu'une action préventive, une manière de dissuader ses ennemis de l'attaquer. Pour elle un tir de missile, à plus forte raison s'il est réussi, comme celui qu'elle vient d'effectuer, n'est pas un acte d'agression, ni même une menace d'agression, mais une façon de démontrer à ceux dont elle pense qu'ils brûlent d'envie de l'attaquer, qu'il leur coûterait très cher, peut-être autant qu'à elle, s'il passait à l'acte. Avec sa mentalité de citadelle assiégée, Pyongyang ne pouvait pas rester sur un tir de missile raté, comme celui qui avait précédé celui d'il y a trois jours, et qui lui en revanche a parcouru des centaines de kilomètres avant de tomber dans la mer du Japon, suscitant du même coup une grande émotion dans la région et hors de celle-ci. Les Occidentaux se sont concentrés sur le régime syrien, dans l'intention évidente de le renverser, alors que son existence ne représente de danger ni pour eux ni pour aucun de leurs alliés, dont Israël, qui n'a rien à craindre d'une guerre avec lui. Ce n'est pas la Syrie qui procède à des essais de missiles capables de porter des charges nucléaires d'un continent à l'autre. **Suite en page 3**

Les produits de large consommation «disponibles» et «abordables»

Un ramadhan sans flambée des prix ?



PH/D. R.

A quelques jours du ramadhan, les responsables se relayent pour rassurer les citoyens. Ils affirment que les produits de large consommation ne manqueront pas et que les prix ne prendront pas leur envol. **Lire page 2**

Plus de 6 000 cas enregistrés en une année
**Intoxications alimentaires,
tous concernés...**

Page 4

Colloque national sur Mouloud Mammeri
**D'éminentes participations
enregistrées**

Page 13

Les produits de large consommation «disponibles» et «abordables»

Un ramadhan sans flambée des prix ?

■ A quelques jours du ramadhan, les responsables se relayent pour rassurer les citoyens. Ils affirment que les produits de large consommation ne manqueront pas et que les prix ne prendront pas leur envol.

Par Meriem Benchaouia

Cette année encore, le gouvernement tente de rassurer par des promesses, souvent non tenues, sur le bon déroulement de ce mois sacré. Discours d'avant chaque ramadhan. Restera la réalité du terrain où s'affronteront, dans moins de deux semaines, les spéculateurs véreux, sans foi ni loi, et ceux qu'ils s'apprentent à saigner : les consommateurs sans défense. Le prochain mois de ramadhan se déroulera-t-il sans la sempiternelle flambée des prix de large consommation ? Les mesures annoncées par le gouvernement connaîtront-elles sur le terrain l'application nécessaire et efficace pour freiner l'appétit féroce des commerçants spéculateurs ? Ou seront-elles encore une fois un vœu pieux ? Il faut dire que les Algériens sont confrontés à ce problème récurrent de la flambée des prix des produits de première nécessité à chaque ramadhan. L'année passée, malgré «les mesures qui ont été prises» les prix des fruits et légumes mais aussi de la viande (rouge et blanche) avaient enregistré une hausse vertigineuse. Ces produits de large consommation restaient inaccessibles à la grande majorité des Algériens.



S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le directeur général de la régulation et des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Ait Abderahmane, a affirmé que les produits frais ne connaîtront pas cette année de hausses particulières durant le mois de ramadhan. «Nous entrons dans une période de pleine saison de légumes et nous aurons des prix abordables», a-t-il rassuré, soulignant que cette tendance à la stabilité des prix s'était déjà installée «au cours de ces dernières semaines». Selon lui, les stocks de produits de première nécessité pourront couvrir les besoins

des consommateurs jusqu'au mois de septembre. A en croire l'hôte de la radio, le Comité d'approvisionnement mis en place depuis le mois de janvier suivait de près l'évolution des stocks. «Pour la poudre de lait nous avons une quantité de 14 500 tonnes/mois répartie sur 114 laiteries nationales. Pour les céréales également, les stocks sont largement suffisants pour couvrir les besoins assurés avec 10 millions de quintaux de blé dur et 21 millions de quintaux de blé tendre», a-t-il précisé. Concernant les viandes, le représentant du ministère a indiqué que 20 000 tonnes ont été impor-

tées «avant la mise en vigueur des licences d'importation», annonçant que «des licences ont été affectées pour l'importation de 17 000 tonnes de viande réfrigérée, et non congelée». En prévision, le département du Commerce mobilisera des équipes de contrôleurs, dotés de valisettes pour effectuer des visites d'inspection au niveau des marchés, des grandes surfaces et des dépôts où seront stockés les fruits et légumes ainsi que les marchandises très demandées. Effectivement, l'activité de contrôle sera renforcée dans l'ensemble des circuits de production et de distribution afin

de garantir la transparence des transactions commerciales, de faire face aux spéculations et de garantir la qualité des produits. En plus des quelque 9 000 agents mobilisés durant le mois de ramadhan pour assurer le contrôle des produits et des prix, le ministère du Commerce comptait, en partenariat avec l'UGTA, installer plus de 100 marchés de proximité à travers 45 wilayas. Cependant, le ministère appelle les citoyens à éviter le gaspillage, à consommer et à acheter rationnellement selon les besoins puisque ces produits sont largement disponibles. «Chaque année, nous constatons une ruée des consommateurs vers les marchés, qui fait augmenter la demande subitement, ce qui se traduit par une hausse des prix», observe le même responsable qui déplore le stockage parfois excessif des denrées alimentaires jusqu'à en faire de «petites épiceries» chez des ménages. Selon ses propos, le ministère ne peut intervenir que pour le respect des prix réglementés, alors que pour les prix libres, ils se forment au niveau des marchés : «On ne peut pas contrôler un prix qui n'est pas fixé par l'Etat car il n'y a pas un ancrage pour intervenir».

M. B.

Lutte contre la criminalité et le terrorisme en Afrique

Urgence de renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la police

Pour faire face à la recrudescence du fléau terroriste et ses alliances infâmes avec les trafiquants de drogue, d'armes et d'êtres humains, ainsi qu'avec des professionnels du crime électronique et du blanchiment d'argent, il devient, dès lors, impératif et urgent de renforcer les capacités opérationnelles et techniques des services africains de police. Pour le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui intervenait lors de l'ouverture de la 1^{re} session du Mécanisme de l'Union africaine de coopération policière (Afripol), il devient, dès lors, «impératif et urgent de renforcer les capacités opérationnelles et techniques des services africains de police en développant les manuels, en créant des centres d'excellence en matière de formation et d'enquête judiciaire et en généralisant les pratiques innovantes et l'échange d'informations et d'expériences». Mettant en exergue que l'Algérie a été «aux premiers rangs de la lutte contre le terrorisme et les différentes formes de criminalité qui lui sont consubstantielles», il a rappelé qu'elle a consenti, dans ce cadre, «des efforts immenses et a eu un rôle déterminant pour privilégier le traitement à la racine des crises en enlevant aux terroristes les alibis religieux ou ethniques, en asséchant les sources de finance-



ment et en affrontant les matrices nourricières de la radicalisation, dans un plan académique que politique ou médiatique».

«Il s'agit d'un péril planétaire et d'une menace organisée et multiforme pour notre sécurité qui impose l'action commune, la coordination et la coopération entre les services internationaux de sécurité, ainsi que l'engagement franc de la communauté internationale dans cet effort de lutte», a-t-il soutenu. Le Premier ministre a estimé que cette rencontre «témoigne de l'engagement et de la détermination des gouvernements et des services de police africains à consacrer la coopération sécuritaire et à affronter les défis qui se dressent devant nous, notamment le crime transnational et le terrorisme». Pour sa part, le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a

affirmé que la création du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol) avait pour objectif la consolidation des relations entre les Polices africaines en termes de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational au double plan régional et international. «L'Afrique fait face à une conjoncture sécuritaire sensible avec la multiplication de phénomènes criminels graves qui menacent désormais la sécurité des pays», a fait savoir le responsable. Ces défis, a-t-il expliqué, «revêtent un intérêt particulier, notamment les phénomènes du terrorisme, du crime organisé, de la prolifération d'armes, de la cyberdéfense et de la piraterie maritime, ce qui implique la prise de mesures nécessaires pour la prise en charge des exigences sécuritaires». M. Hamel a mis l'accent sur l'importance de «poursuivre les efforts et de

conférer aux mécanismes africains de mise en œuvre de la loi un rôle central afin de relever les défis sécuritaires à travers le soutien à la coopération et la coordination commune en matière de sécurité». Pour lui, «l'activation du mécanisme Afripol est le meilleur moyen de répondre aux aspirations des organes de police en matière de construction des capacités nécessaires et mobiliser les moyens et énergies dans toutes les spécialités sécuritaires». De son côté, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, la lutte contre la criminalité et le terrorisme en Afrique nécessite «l'unification des moyens et des intelligences» des services de sécurité des pays du continent pour pouvoir faire face à ces fléaux. «Il s'est avéré aujourd'hui que sans la

coopération, sans la mise en commun des moyens et des intelligences des services de sécurité africains, il est impossible de pouvoir faire face à la criminalité, au terrorisme et au trafic en tout genre qui sont aujourd'hui une menace réelle pour le continent», a déclaré le président de la Commission de l'UA. Considérant Afripol comme «un outil de coopération très important, au regard des défis énormes auxquels est confrontée l'Afrique, notamment en matière de sécurité», il a salué, à l'occasion, les efforts de l'Algérie dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes. Il a relevé, dans ce sens, que l'Afripol «est un premier pas qui nous permet de jouer notre rôle, de défendre notre continent et de participer à la paix et à la stabilité dans le monde». Louiza Ait Ramdane

L'Algérie élue pour présider l'Afripol

L'ALGÉRIE a été élue lundi pour présider le Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), dont la première assemblée générale se tient Alger du 14 au 16 mai, a indiqué le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Cherqui. «La première assemblée générale de l'Afripol s'est ouverte à Alger avec l'élection du bureau du congrès et l'Algérie a été choisie pour diriger l'Afripol pour une durée de deux ans», a expliqué M. Cherqui dans une déclaration à la presse en marge des travaux de cette assemblée. Relevant une «présence forte» des pays africains et d'organisations régionales et mondiales à l'AG de l'Afripol, M. Cherqui qui s'exprimait en sa qualité de représentant de l'UA, s'est «félicité» des acquis réalisés par ce Mécanisme qui dispose désormais d'un siège à Alger.

K L

Coopération juridique et judiciaire algéro-malienne

La lutte antiterroriste au centre des préoccupations

■ La lutte contre le terrorisme et la criminalité en tous genres, le tarissement des sources de financement ont été l'objectif essentiel du mémorandum d'entente pour la coopération juridique et judiciaire signé hier à Alger par Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux et son homologue malien, Mamadou Ismael Konaté.



Par Linda Naili

La signature de cet accord intervient dans un contexte sécuritaire régional miné par l'activité terroriste et la criminalité organisée. Tayeb Louh a affirmé que «le défi commun pour les pays de la région impose de redoubler d'efforts afin de renforcer la sécurité, la stabilité et le développement socio-économique».

Plaidant pour «la révision et l'actualisation de l'accord judiciaire paraphé entre les deux pays datant de 1983 en vue de l'adaptation de son système juridique aux développements internationaux ainsi qu'aux nouvelles données notamment celles concernant la lutte contre le terrorisme», Louh soulignera à ce sujet la nécessité d'activer la

mise en place de commissions rogatoires devant faciliter le règlement des actions judiciaires lancées par les deux pays, essentiellement celles portant sur le crime organisé et le terrorisme dans la région du Sahel et le tarissement de ses sources de financement. Enchaînant, Louh mettra l'accent sur les efforts consentis par l'Algérie dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, notamment le terrorisme, passant en revue les grands axes de «l'approche globale adoptée par l'Algérie dans la lutte antiterroriste, appuyée sur la coopération internationale, qui a donné des résultats positifs». Aussi, «cet accord constitue une nouvelle pierre portée à l'édifice de la coopération judiciaire entre les deux pays» qui se fera «sur la base d'échange d'expériences

dans ce domaine ainsi que celui de la modernisation du système judiciaire dont la finalité est de garantir les droits et les libertés des citoyens», soulignera Tayeb Louh.

De ce fait, mettant en exergue les avancées enregistrées par son secteur à travers le processus de modernisation entamé ces dernières années au titre des réformes engagées par son secteur, l'aide algérienne à la justice malienne pour sa modernisation, expliquera-t-il, se fera par le biais d'envoi de formateurs experts judiciaires en la matière au Mali qui procéderont au partage d'expériences et à la formation de juges maliens en charge du terrorisme. De plus, l'action d'aide portera également sur l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans le secteur de la justice en

vue de la dématérialisation des documents judiciaires, notamment en ce qui concerne la modernisation de délivrance du casier judiciaire. Pour sa part, le ministre malien de la Justice qui a exprimé la volonté de son pays de bénéficier de l'expérience algérienne particulièrement dans le domaine judiciaire, s'est rendu dans une annexe du Centre de personnalisation des puces se trouvant dans l'enceinte du département de la justice où Abdelhakim Akka, directeur général de cette structure biométrique, a donné l'ensemble des explications afférentes à cette nouvelle technologie qui semble avoir fortement intéressé le ministre malien de la Justice qui a annoncé l'installation prochaine au Mali d'une instance internationale de lutte antiterroriste. L. N.

Presse

3^e édition du prix du président de la République du journaliste professionnel

La troisième édition du prix du président de la République du journaliste professionnel, comptant pour l'année 2017, est lancée et portera sur le thème de «La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social», lit-on hier dans une annonce du ministère de la Communication.

Ce prix qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, le 22 octobre prochain, compte cinq catégories relatives aux informations écrites, télévisuelle et radiophonique, la presse électronique et l'illustration.

S'agissant des modalités d'attribution du prix, «le jury pro-

cedera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 5 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus d'un certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière».

Le montant en est d'un million de dinars pour le 1^{er} lauréat, 500 000 DA pour le 2^e et 300 000 DA pour le 3^e lauréat. Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de 100 000 DA.

Concernant les conditions de participation, le candidat doit être, notamment, de nationalité

algérienne et titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel. Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016-2017.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 août 2017. Le formulaire de candidature peut être téléchargé sur le site web du ministère de la Communication : <http://ministerecommunication.gov.dz/fr>.

Annoncé par le Président Bouteflika à l'occasion de la Journée mondiale de la presse, le 3 mai 2015, le prix a été institué la même année par décret présidentiel, «en signe de recon-

naissance au valeureux parcours des journalistes algériens durant la guerre de Libération et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible». Les objectifs du prix sont d'encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes, stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite et récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Ali Y./APS

LA QUESTION DU JOUR

La dissuasion active de Pyongyang

suite de la page Une

Ce n'est pas elle non plus qui d'ores et déjà possède des bombes nucléaires. Rien que pour 2016, la Corée du Nord a procédé à deux essais nucléaires. Elle menace d'en refaire un autre, peut-être même plusieurs, pas plus tard que cette année. On peut être sûr que dans tout ce qu'elle fait ou veut faire, seuls comptent sa propre préparation technique et son bon vouloir. Elle sait qu'elle est perdue dès lors que ses décisions en cette matière se mettent à dépendre d'autrui. Ces armes, elle estime y avoir d'autant plus droit qu'elle n'a pas l'intention de les employer, à moins d'y être forcée, c'est-à-dire agressée. Ce qu'il lui arriverait en effet si par impossible son petit arsenal nucléaire, petit par rapport à celui des pays qui entendent l'en priver, était démantelé. On peut toujours caresser l'idée d'une Corée du Nord revenue dans le giron de la «communauté internationale», c'est-à-dire des puissances nucléaires, le plus pacifiquement du monde, tout simplement parce que la raison aura prévalu chez ses dirigeants. Ce que du reste font tous ceux qui comme les Etats-Unis se consacrent à la réalisation de cet objectif : désamorcer cette bombe nucléaire qu'est devenu tout un pays. La Corée du Nord est depuis maintenant des années un gigantesque baril de poudre ouvert entouré de gardiens tirant sur des cigares aux bouts rougeoyants. Personne n'ose s'approcher de peur de susciter chez eux des réflexes funestes non seulement pour eux mais pour tout le monde. Le dernier tir a d'autant plus surpris qu'un nouveau président est advenu en Corée du Sud, partisan du dialogue avec Pyongyang. Auparavant, c'est le président américain lui-même qui a brusquement changé de ton, se disant prêt à rencontrer le jeune leader nord-coréen, allant jusqu'à lui trouver des qualités de stratège. Après cela, on pensait tout naturellement que l'heure était à la détente, que c'était au tour de Pyongyang de faire montre de quelque bonne disposition, comme par exemple d'annoncer un moratoire de ses essais nucléaires. Geste qui à son tour aurait suscité un autre de même inspiration de la part des Etats-Unis et des pays de la région. C'était mal connaître la psychologie des dirigeants de la Corée du Nord, qui ne se sentent jamais aussi bien protégés qu'après avoir réussi un tir de missile capable d'atteindre les Etats-Unis.

M. H.

Plus de 6 000 cas enregistrés en une année

Intoxications alimentaires, tous concernés...

■ Pour prévenir l'opinion publique des dangers encourus généralement lorsqu'on consomme des produits alimentaires impropres, le ministère du Commerce a lancé, hier à Alger, des journées nationales de sensibilisation contre les intoxications alimentaires.

P.V.D. R.



Par Yacine Djadel

Associations des consommateurs, unions des commerçants et professionnels du secteur, tous réunis pour informer les citoyens des risques réels qu'ils encourent s'ils ne se prémunissent pas contre ce fléau. Devenues une véritables menaces pour la santé publique en Algérie, les intoxications liées à une alimentation prise dans un contexte non conforme aux mesures d'hygiène causent chaque été des milliers de victimes. Les services des urgences des CHU de toutes les régions du pays en témoignent de l'ampleur que prennent, parfois, ces complications gastriques. Celles dues uniquement à un manque de vigilance par rapport à ce que les gens mangent en cette période. En effet, lorsque l'été arrive, les citoyens n'ont d'attraits que pour les produits frais et rafraîchissants. Mais, comme c'est souvent le cas, même si ces derniers mangent des plats faits à base d'aliments frais, ils tombent malgré tout, gravement malades. La

cause est les conditions de préservation de la plupart des denrées commercialisées en période estivale. A ce propos, bien que des mesures rigoureuses ont été prises pour la protection des consommateurs, et ce, au niveau de la loi, des écarts demeurent toujours.

Les mêmes, à l'origine de ces intoxications qui entravent la santé des Algériens. «Nous avons des commerçants responsables et qui respectent la loi, néanmoins, il reste, malheureusement, une poignée, dont on dit qu'ils sont soi-disant commerçants et qui mettent la pagaille. Ils sont une minorité mais nous posent des problèmes», a déclaré Aïssa Berkai, directeur régional au ministère du Commerce. Ajoutant que «des dispositions ont été prises par le ministère du Commerce en incluant tous les acteurs concernés à savoir, mouvement associatif, les pouvoirs publics, les autres ministères aussi comme la Santé et la Justice. Le tout dans le but de

lutter contre ces intoxications. Car nous ne voulons pas que les 6 019 cas de l'été dernier se reproduisent pour la saison estivale à venir», a-t-il précisé. Donnant plus de détails sur ces mesures en termes concrets dans la vie de tous les jours, ce responsable a expliqué que des vérifications et contrôles ont été renforcés par les services habilités.

En plus, des journées de sensibilisation dans toutes les wilayas du pays vont être organisées avec des activités diverses en collaboration avec les APC. Pour finir, M. Berkai, a rappelé qu'un numéro vert a été mis à la disposition des citoyens en vue de signaler tout comportement transgressant la loi 0903 de protection des consommateurs. Pour ce qui est des situations fréquentes où l'on relève plus d'intoxications alimentaires chez les gens, les fêtes de mariage et circonscription se sont avérées les lieux où les citoyens sont plus exposés, a souligné Kadi Samir,

directeur de la consommation au ministère du Commerce. «Nous ne pouvons pas partir dans les foyers, faire du porte-à-porte pour imposer aux familles les aliments frais à utiliser dans leurs cuisines. Une pédagogie de prévention nationale s'impose, d'où notre mobilisation à conscientiser le plus les citoyens sur les normes de sécurité alimentaire à respecter pour éviter toujours le pire», a-t-il fait savoir.

Associations de protection des consommateurs : Environ 4 000 intoxiqués non déclarés en 2016

Le plus difficile à prendre en charge ce sont les cas d'intoxications non déclarés et cette catégorie se dénombre à des proportions assez importantes pour ne pas les négliger. Sur ce point, les associations qui protègent les consommateurs tirent la sonnette d'alarme sur ce type

d'intoxications cachées des services de santé. «Si on compte le nombre de personnes intoxiquées en été et qui ne sont pas déclarées, soit par manque de moyens pour se déplacer aux unités de soins, soit pour sous-estimation des symptômes par ignorance, il y aurait avec les 6 000 répertoriés par les services de santé publique 10 000 en tout.

Par conséquent nous devons agir plus et ce en impliquant davantage les autres secteurs comme la Santé et l'Agriculture par exemple. Il est inacceptable que ces derniers ne puissent pas fournir plus d'efforts à ce propos», a indiqué Metafa Zebdi, président de l'association nationale de protection des consommateurs.

Pour rappel, ces journées de sensibilisation et prévention dureront cinq jours. Une sorte de préparatifs pour la grande campagne nationale de prévention des jours à venir et qui touchera l'ensemble du pays.

Y. D.

Tenue à Alger d'un séminaire

«La cyberdéfense, composante de la sécurité nationale» sous diagnostic

Les travaux du 1er séminaire sur la cybersécurité et la cyberdéfense, organisé par l'Armée nationale populaire (ANP) et ayant pour thème «la

cyberdéfense: composante indispensable pour la sécurité et la défense nationale», se sont ouverts lundi au Cercle nationale de l'Armée à Beni Messous

(Alger). Les travaux de ce séminaire de deux jours ont été ouverts par le général-major Zerrad Cherif, chef du Département emploi et prépara-

tion, au nom du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, en présence de plusieurs ministres, officiers généraux et cadres de l'ANP, enseignants universitaires et spécialistes dans le domaine. Dans son allocution d'ouverture, le général-major Zerrad Cherif a insisté sur l'importance de ce séminaire, dont l'organisation a pour but de «créer un espace de débat entre les différents acteurs du cyberspace sur le plan national pour mieux appréhender les enjeux de la cybersécurité, améliorer et enrichir les connaissances dans le domaine de la prévention et la lutte contre les cybermenaces, ainsi que la détermination de leurs impacts sur la sécurité nationale».

Ce séminaire est marqué par la participation de spécialistes militaires et civils dans le domai-

ne de la cybersécurité et la cyberdéfense et constitue pour les participants une occasion d'échanger leurs expériences et connaissances et de discuter des nouveautés et développements dans ce domaine, à travers des conférences et ateliers pratiques dans le but de donner une vision concrète de certaines cybermenaces. Il aura à traiter également des sujets de la cybersécurité et la cyberdéfense comme étant un enjeu de la sécurité et de la défense nationale, de la protection des infrastructures sensibles contre les cyberattaques, ainsi que des législations relatives au cyberspace, ce qui permettra l'élaboration de recommandations dans le domaine du renforcement de la stratégie nationale en termes de lutte contre les cybermenaces.

Halim H.

Contrôle qualité/prix aux quatre premiers mois à Béjaïa

La DCP enregistre 999 infractions au code du commerce

Les agents de contrôle de la qualité/prix et aussi de répression des fraudes de la direction du commerce de la wilaya de Béjaïa ont effectué 3580 interventions durant les quatre premiers mois de l'année en cours, a-t-on appris. Ces interventions ont donné lieu à 999 infractions au code du commerce, notamment aux pratiques commerciales en vigueur. Après quoi, les agents de contrôle de la DCP ont dressé 941 procès-verbaux, selon le bilan communiqué. Il a été pro-

cedé aussi à la saisie de 63 349 tonnes de marchandises diverses dont des matériaux de construction, des denrées alimentaires, des viandes, des produits phytosanitaires, des détergents, etc... La valeur financière des marchandises saisies s'élève à 3 254 814,00 DA selon la même source. Et au cours des opérations de contrôle, les services de la DCP ont également scellé 63 locaux commerciaux et 13 commerçants ont été invités à cesser leurs activités commerciales. Par ailleurs, l'on a relevé

une somme de 55 482 888,31 DA représentant le montant de la fraude fiscale enregistrée durant les quatre premiers mois de l'année, soit durant la période janvier-avril. Cette somme est liée à plusieurs infractions dont «la non-facturation, le marché informel et l'utilisation de faux registres du commerce», sont entre autres pratiques frauduleuses à l'origine de cette évaluation fiscale qui a pris des proportions importantes à Béjaïa depuis longtemps.

H.C.

Réduction de la production pétrolière

L'Arabie saoudite et la Russie se mettent d'accord

■ L'Arabie saoudite et la Russie, grands producteurs de pétrole, sont tombés d'accord hier à Pékin sur la nécessité d'une prolongation de l'accord de réduction de la production pétrolière jusqu'en mars 2018, a annoncé lundi le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, et son homologue saoudien, Khaled Al-Faleh, dans un communiqué commun.

Par Salem K

Cette annonce intervient après une rencontre en Chine entre les deux ministres et à quelques jours de la réunion des Etats membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), prévue pour le 25 mai à Vienne. «Les deux ministres sont tombés d'accord sur la nécessité, afin de parvenir au but souhaité d'une stabilisation du marché, d'une prolongation des accords (de réduction de la production) pour 9 mois, jusqu'au 31 mars 2018», ont indiqué M. Alexandre Novak et M. Khaled Al-Faleh dans un communiqué commun. Cette mesure doit permettre de «réduire le niveau des stocks de pétrole à leur niveau moyen des cinq dernières années et à souligner la détermination des producteurs à assurer la stabilité, la prévisibilité et le développement durable du marché», a soutenu la même source. «Moscou et Ryad consulteront les autres pays producteurs de pétrole avant le 25 mai afin de parvenir à un consensus complet» sur une prolongation pour 9 mois de l'accord de réduction de la production», a indiqué le communiqué. Samedi, le ministre russe de l'énergie avait déclaré que «l'accord relatif à la réduction de la production de pétrole des principaux pays producteurs pourrait



être prolongé d'au moins six mois». Selon M. Novak, les membres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (Opep) et onze pays producteurs non membres vont discuter de la possibilité de prolonger l'accord susmentionné de réduction de la production, à Vienne, les 24 et 25 mai. «Je pense que nous allons probablement discu-

ter d'une prolongation d'au moins six mois ou d'une période encore plus longue», avait déclaré M. Novak selon les agences de presse russes. Pour faire remonter les prix du pétrole, en novembre 2016, lors d'une réunion à Vienne, les membres de l'Opep et onze Etats non membres sont convenus de réduire la production de pétrole

de 1,8 million de barils par jour pendant le premier semestre 2017. Dans ce contexte, les cours du pétrole étaient orientés à la hausse, hier en Asie, en raison de la baisse du dollar et des espoirs d'une prolongation de l'accord à l'Opep pour réduire la production. Vers 05h00 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en juin, progressait de 78 cents à 48,62 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en juillet, gagnait 81 cents à 51,65 dollars. Toute baisse du billet vert rend le pétrole – libellé en dollar – moins cher pour les investisseurs munis d'autres devises, contribuant à renforcer la demande et à faire monter les cours. D'autre part, les prix sont soutenus par l'espoir que les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'accordent le 25 mai sur une prolongation des baisses de production au-delà de juin. «On s'attend largement à ce que l'Opep proroge l'accord de baisses de production pour six mois de plus», a déclaré Greg McKenna, analyste chez AxiTrader. «La hausse des prix demeure toutefois limitée du fait de l'augmentation concomitante de la production américaine», a souligné l'analyste.

Le Brent ouvre la semaine à plus de 52 dollars à Londres

Les cours du pétrole grimpaient hier en cours d'échanges européens après l'annonce d'un accord entre les deux plus grands producteurs mondiaux, la Russie et l'Arabie Saoudite, pour réduire leur production jusqu'en 2018. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 52,40 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 1,56 dollar par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juin gagnait 1,54 dollar à 49,38 dollars. S. K/agences

**Dettes grecques
Le gouvernement lance la procédure de vote d'un nouveau train d'austérité**

LE GOUVERNEMENT grec a lancé la procédure parlementaire pour l'adoption, prévue d'ici vendredi, de nouvelles mesures d'austérité réclamées par les créanciers afin de poursuivre le renflouement du pays et alléger sa dette. Le gouvernement a parallèlement révisé à la baisse ses prévisions de croissance pour 2017, à 1,8% du PIB contre 2,7% prévu par la loi de Finances et 2,1% par la Commission européenne, a rapporté l'agence de presse grecque l'Ana. Le chiffre figure dans le projet de cadre budgétaire 2017-2021 déposé dans la nuit au Parlement avec le projet de loi sur le nouveau tour de vis budgétaire. Ce texte prévoit pour 2019 et 2020 de nouvelles hausses d'impôts, y compris pour les revenus à la limite du seuil de pauvreté, et baisses des retraites – les 14^e depuis le début de la crise – d'un montant total de 4,5 milliards d'euros, selon l'Ana. Leur adoption, prévue dans la nuit de jeudi à vendredi selon la présidence du Parlement, est réclamée par l'UE et le FMI pour poursuivre le versement au pays surendetté des prêts consentis en juillet 2015, et ouvrir la voie à un allègement de sa dette. R.E.

Après des indicateurs économiques décevants aux Etats-Unis

L'euro progresse face au dollar

L'euro progressait hier face à un dollar plombé par des indicateurs économiques américains mitigés publiés en fin de semaine dernière. L'euro valait 1,0946 dollar, contre 1,0931 dollar vendredi soir. La devise européenne montait également face à la monnaie nippone à 124,31 yens pour un euro contre 123,88 yens vendredi. Le billet vert aussi gagnait un peu de terrain face à la devise japonaise à 113,57 yens pour un dollar contre 113,33 yens vendredi. «Le dollar démarre la

semaine en baisse car les données américaines publiées vendredi sont décevantes. Cependant, nous ne pensons pas que cela aura un effet durable sur le marché, car il est toujours probable que le FOMC (Comité monétaire de la Fed) relèvera ses taux directeurs lors de sa prochaine réunion le 14 juin», a commenté un analyste. Si les prix à la consommation aux Etats-Unis sont repartis à la hausse en avril, selon l'indice CPI publié vendredi par le département du Travail,

cette avancée s'explique avant tout par un bond dans le secteur volatil de l'énergie. L'inflation dite sous-jacente, sans les secteurs les plus instables, s'est révélée, plus faible qu'attendu. Les ventes au détail ont par ailleurs accéléré moins que prévu le mois dernier. L'euro avait aussi profité de chiffres publiés en Allemagne, où la plus grosse économie de la zone euro a légèrement accéléré lors du premier trimestre, malgré un regain d'incertitudes politiques dans la région. La livre britan-

nique montait face à la monnaie européenne à 84,63 pence pour un euro, ainsi que face au dollar à 1,2934 dollar pour une livre. La monnaie suisse montait légèrement face à l'euro à 1,0936 franc pour un euro, comme face au billet vert à 0,9990 franc pour un dollar. La devise chinoise valait 6,8967 yuans pour un dollar contre 6,8995 yuans pour un dollar vendredi soir. L'once d'or s'échangeait pour 1.230,58 dollars contre 1.231,25 dollars au fixing du matin. Safia T./APS

Chine

La production industrielle s'essouffle en avril

La Chine a vu sa production industrielle ralentir bien plus fortement qu'attendu en avril, tandis que les investissements se tassaient. La production chinoise a progressé le mois dernier de 6,5% sur un an, selon les statistiques publiées hier par le Bureau national des statistiques (BNS), un organisme gouvernemental. C'est très en-deçà du bond de 7,6% enregistré en

mars, qui marquait un sursaut exceptionnel, mais également bien moins qu'attendu par les analystes, qui tablaient sur une hausse de 7%. Dans le même temps, les investissements en capital fixe, reflet notamment des dépenses dans les infrastructures, connaissaient un léger tassement, avec un gonflement de 8,9% sur un an pour la période janvier-avril, contre +9,2% sur le

premier trimestre. La banque centrale (PBOC) s'est attachée depuis début 2017 à remonter ses taux courts, afin de renchérir indirectement le coût du crédit. Ce durcissement pourrait expliquer l'essoufflement de la production industrielle d'avril, car il tend à pénaliser les prêts immobiliers et les investissements à crédit dans des projets d'infrastructures. En revanche, les

ventes de détail en Chine, baromètre de la consommation des ménages et de la santé du secteur des services, résistent mieux avec une hausse de 10,7% sur un an le mois dernier, selon le BNS, en léger ralentissement par rapport à mars (+10,9%) mais en ligne avec les attentes du marché. L.D.

Constantine

Un programme d'irrigation d'appoint pour sauver la production céréalière

■ Un programme d'irrigation d'appoint réservé à la production céréalière affectée actuellement par le phénomène de la sécheresse, est en cours d'exécution dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles.

Par Lydia O.



PH. > D. R.

Le programme a été lancé depuis la période du mois de mars dernier où «un déficit hydrique a été enregistré dans l'ensemble des communes de la wilaya à cause de la faible pluviométrie», a précisé le chef du service de la production agricole, Djamel Benserradj. Pas moins de 1 166,5 hectares parmi la surface emblavée, au titre de la campagne agricole 2016-2017, estimée à 80 590 hectares, ont été jusqu'à présent ciblés par ce programme, selon le même responsable. La superficie irriguée dans le cadre de ce programme a concerné notamment les communes qui disposent de plusieurs retenues collinaires, d'où la possibilité d'utilisation du système d'irrigation d'appoint à l'instar des localités d'El Khroub, Ain

Smara, Ibn Badis, Ain Abid et Ouled Rahmoune, a-t-il révélé. La concrétisation de ce programme qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois en cours, vise «à sauver la récolte céréalière et accroître le rendement», a affirmé le même responsable, rappelant que 595,5 hectares ont été ciblés par ce système au titre de la saison agricole 2015-2016. Seulement 26,8 mm de pluviométrie ont été enregistrés durant les mois de mars et d'avril dernier dont 0,1 mm recensé le mois de mars (1 jour de pluie) et 26,7 mm durant le mois d'avril (11 jours de pluie) contre 162 mm enregistrés durant la même période de la campagne agricole précédente,

a-t-il fait remarquer. L'obtention d'une production record des céréales est également tributaire du respect du schéma technique de cette culture depuis le lancement de l'opération de labours-semailles, qui comprend l'acquisition de semences traitées et d'intrants, le labour profond, la fertilisation du sol, le désherbage, l'encadrement technique et autres procédés qui permettent d'accroître le rendement et d'améliorer la qualité, ajoute M. Benserradj. La surface emblavée cette année a dépassé les objectifs tracés estimés à 80 000 hectares et celle réservée à cette production, au titre de la dernière campagne agricole qui était 69 900 hectares, a indiqué la

même source, soulignant que l'application du programme de la résorption de la jachère dans le cadre des instructions et orientations du ministère de la tutelle et l'affluence des fellahs sur cette filière en raison des mesures d'indemnisation mises en place par l'Etat sont les facteurs qui ont favorisé la hausse de cette superficie. Dans la wilaya de Constantine, le blé dur a eu la part du lion de la surface globale consacrée cette année aux céréales avec 52 380 hectares, suivi du blé tendre (20 460 hectares), l'orge (6 680 hectares) et 1 070 hectares ont été réservés à l'avoine, selon les statistiques établies par la DSA. Par ailleurs, pas moins de 1 849

céréaliculteurs ont bénéficié au titre de la campagne agricole en cours des crédits Rfig, mobilisant un montant global de près de 2 milliards de dinars, a-t-on signalé à la direction des services agricoles

L. O./APS

M'sila

La sécheresse impose l'adoption de systèmes économes en eau

La longue période de sécheresse ayant prévalu sur la wilaya de M'sila au climat semi-aride impose des mesures qui limitent la dilapidation d'eau et favorise le développement notamment de l'irrigation au goutte-à-goutte, apprend-on de la Direction des services agricoles (DSA). Depuis 2000, plus de 8 000 hectares ont été dotés de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte très économe en eau, selon la DSA qui note qu'avec ces systèmes, la même quantité d'eau permet d'arroser 1 000 hectares au lieu de seulement 100 hectares dans le système d'irrigation traditionnelle. L'objectif est de porter d'ici à 2019 la superficie irriguée au goutte-à-goutte à 20 000 hectares, assure-t-on à la DSA qui note que cette nouvelle technique

d'irrigation est surtout utilisée en arboriculture fruitière, maraîchage et plasticulture dont les terres sont particulièrement concentrées au sud de la wilaya où les températures sont les plus élevées. Selon la direction des ressources en eau, M'sila est divisée en plusieurs zones dont «la zone rouge» où le fonçage de puits est strictement interdit sauf pour le besoin d'alimentation en eau potable des populations, «la zone orange» où le fonçage peut parfois être autorisé pour éviter la perte de récoltes agricoles et «la zone verte» où le fonçage est soumis à autorisation par une commission présidée par le wali. Pas moins de 450 forages profonds ont été réalisés depuis 2000 dans la capitale du Hodna, notamment à Boussaâda et au sud de la

wilaya, selon la même source qui relève que l'irrigation agricole dépend exclusivement de la nappe d'eau souterraine entraînant une pression sur les champs captant du Hodna et d'Ain Errich dont le niveau a baissé de 80 mètres. Face à cette situation, tous les espoirs sont désormais tournés vers le futur barrage de Soubella (27 millions m³), appelé à sa réception attendue «fin 2017» à arroser les terres agricoles de l'est de la wilaya. Le désenvasement du barrage de Ksob dans la commune de M'sila devrait également contribuer à atténuer la pression sur la nappe phréatique alors que les agriculteurs de la région sud attendent toujours le projet du barrage Amedjdel dont les travaux n'ont encore pas démarré. Hatem D./Agences

Relizane La réhabilitation de l'unité Oued Mina des industries textiles bientôt achevée

LES TRAVAUX de réhabilitation et modernisation de l'unité Oued Mina des industries textiles, relevant du groupe public Confection et Habillement, seront bientôt achevés, a-t-on appris du directeur par intérim de cette structure, Mohammed Laaliche. L'unité, localisée à Relizane, a bénéficié d'un programme de réhabilitation et de modernisation, lancé depuis fin 2014, pour une enveloppe de 1,4 milliard DA. Le projet prévoit l'aménagement de quatre ateliers et des entrepôts ainsi que le renouvellement des équipements, a précisé le même responsable. Ces équipements, déjà fonctionnant à hauteur de 80% de leurs capacités, ont permis de quintupler la production qui est passée de 800 kg de vêtements/jour avant la modernisation à plus de 4 tonnes/jour actuellement. L'opération a contribué à porter le nombre de travailleurs à 340 agents actuellement contre 200 avant 2014. Ces agents ont été recrutés dans le cadre des programmes d'apprentissage et des contrats pré-emploi. Les femmes représentent quelque 70% du personnel de cette unité, créée dans les années 60 et s'étendant sur une superficie de 4 hectares, a rappelé le même responsable.

R. R.

Ouargla/ Traitement contre le Boufaroua et le Myelois

Plus de 600 000 palmiers ciblés

Quelque 625 000 palmiers dattiers sont ciblés par l'opération de traitement contre les maladies du Boufaroua et du Myelois, cette année à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Des opérations d'observation sont menées à travers les palmeraies de la wilaya pour dépister

d'éventuels foyers de ces maladies, dans le but de mener à temps les opérations de prévention et d'intervention, a-t-on ajouté. Cette campagne préventive est confiée à trois intervenants, à savoir l'Institut national de protection des végétaux (Inpv), des entreprises privées spécialisées, et les agriculteurs eux-mêmes qui sont dotés, gratuitement, de

produits destinés au traitement du palmier et qui sont susceptibles d'atteindre des zones phœnicocoles difficiles d'accès pour les agents de l'Inpv et des entreprises privées avec leurs matériels et équipements, a-t-on expliqué. La campagne de traitement contre le Boufaroua et le Myelois avait permis, la saison écoulée (2015-2016), de traiter quelque

620 000 palmiers, dont 320 000 palmiers contre le Boufaroua et le reste contre le Myelois. La wilaya de Ouargla compte un effectif phœnicocole de plus de 2,614 millions de palmiers, dont plus de 2,131 millions de palmiers productifs, selon les données de la DSA.

F. A.



Sahara occidental

L'arrêt de la CJUE est «contraignant» pour l'UE et ses Etats membres

■ L'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (Cjue) qui stipule que les accords UE-Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental, est «contraignant» aussi bien pour la Commission européenne que pour les Etats membres de l'UE, rappelle l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, à la suite des informations selon lesquelles la Commission a sollicité l'accord des pays de l'Union pour un nouveau mandat de négociation en vue de «corriger» certaines dispositions de ces accords.

Par Halim O.

«**A**u plan du droit, théoriquement cela devrait être hautement improbable dans la mesure où les dispositions de l'arrêt de justice de la Cour de justice de l'UE du 21 décembre 2016 sont claires et stipulent que les produits et ressources du territoire du Sahara occidental doivent être exclus du champ d'application des accords commerciaux conclus entre l'UE et le Maroc», a estimé M. Belani dans un entretien accordé à la revue *Afrique-Asie*. Selon *Afrique-Asie* qui cite l'ONG internationale «Western Sahara Resource Watch», la Commission européenne a sollicité l'accord des Etats membres de l'UE pour un nouveau mandat de négociation en vue de corriger certaines dispositions de l'accord commercial avec le Maroc afin d'y inclure les marchandises du territoire du Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975. A ce sujet, le diplomate algérien a rappelé que «la décision irrévocable de la justice européenne est contraignante aussi bien pour la Commission européenne que pour les Etats membres de l'UE. Elle découle du statut distinct et séparé reconnu par le droit international et la Charte des Nations unies au Sahara occidental en tant que territoire non autonome». Cependant, a dit M. Belani, «l'analyse des déclarations de certains hauts responsables de l'UE et le ballet de visites effectuées en toute discrétion par ces responsables à Rabat, suggèrent que les deux parties travaillent main dans la main pour trouver les moyens techniques de contourner cet arrêt de justice,

ce qui explique l'opacité avec laquelle sont menées ces tractations et les interrogations incessantes des eurodéputés quant à leur teneur». «Les autorités marocaines, d'habitude si promptes à réagir au quart de tour au moindre rappel par l'UE des principes du droit international, tel que le statut non autonome du territoire du Sahara occidental ou son éligibilité à l'auto-détermination, affichent ces derniers mois un calme olympien comme si des garanties leur ont été données quant à l'issue de ces discussions», a noté l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles. «Celles-ci pourraient par exemple prendre la forme d'une disposition prévoyant des consultations préalables avec des institutions factices, créées de toute pièce par le Maroc, et l'élimination de toute référence au terme "peuple du Sahara occidental" (tel qu'énoncé dans les référents onusiens ainsi que dans l'arrêt de la Cjue) et son remplacement insensé par "population locale", ce qui serait une véritable forfaiture», a-t-il prévenu. Pour M. Belani, «il serait regrettable, en effet, que l'UE décide, au nom d'un pragmatisme de mauvais aloi, de fouler au pied les principes et valeurs sur lesquels elle a été construite et dont elle se prévaut dans ses relations avec le reste du monde». Il s'est dit, par ailleurs, «confiant» quant au fait que le droit prévaudra en dernier ressort. «Je suis conforté dans ce sentiment par les annonces en cascade d'entreprises européennes qui ont décidé de se conformer à la légalité internationale en mettant fin à l'exploitation des ressources du territoire du Sahara occidental, à l'instar de la décision prise récemment par la



multinationale suisse "Glencore PLC" spécialisée dans l'exploration pétrolière offshore», a rappelé Amar Belani. M. Belani s'est, en outre, félicité de «la fin de l'impunité avec laquelle le Maroc menait en toute illégalité ses opérations d'exportation de ressources du territoire du Sahara occidental, comme l'illustre la saisie par un juge sud-africain d'un bateau transportant 54 000 tonnes de phosphates d'une valeur de 5 millions de dollars destinée à la Nouvelle-Zélande, provenant des mines de Boucrâa dans les territoires sahraouis occupés par le Maroc». Au sujet de la «tergiversation» du Maroc quant à son accord pour la désignation d'un nouvel Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, prélude à la relance des négociations entre le Maroc et le Front Polisario, M. Belani a indiqué que «le Maroc est empêtré dans ses propres contradictions», rap-

pelant «le discours triomphaliste à New York au sortir de la session du Conseil de sécurité le 28 avril dernier où le représentant permanent subordonnait la relance du processus de négociation, tel que proposée par le SG de l'ONU et soutenue par le Conseil de sécurité, au départ des éléments du Front Polisario de la zone tampon de Guerguerat», chose qui a été faite par le Front Polisario dans une optique d'apaisement et pour administrer la preuve et de sa bonne disposition à la négociation. Cependant, déplore le diplomate, «le Maroc en rajoute une couche en exigeant que son accord pour la nomination de Horst Kohler au poste d'envoyé personnel de M. Antonio Guterres (SG de l'ONU) ait pour seule et unique base sa proposition d'autonomie de 2007, s'arrogeant ainsi le droit de dicter ses conditions au Conseil de sécurité et au secrétaire général de l'ONU, ce qui est

contraire aux dispositions de la résolution qui appelle à des négociations directes et sans conditions préalables». «A cela s'ajoute une attitude schizo-phrénique du Maroc qui consiste, d'une part, à vouloir à tout prix intégrer l'Union africaine (UA) en se prévalant du soutien de la majorité des Etats membres de l'institution panafricaine et, d'autre part, de ne pas reconnaître la compétence ni se soumettre aux mécanismes de règlement de conflits propres à celle-ci, alors que le Maroc a adhéré sans réserve à sa charte constitutive», a conclu M. Belani. H. O.

Tunisie La situation sécuritaire en «amélioration continue»

LA SITUATION sécuritaire en Tunisie est en «amélioration continue», a affirmé le ministre tunisien de l'Intérieur, Hédi Majdoub. «La situation sécuritaire en Tunisie est en amélioration continue et nous œuvrons à l'améliorer encore plus», a déclaré le ministre Hédi Majdoub en visite à l'île de Djerba. «La stabilité est en train de reprendre forme progressivement. Toutefois, la vigilance doit rester de mise», a-t-il ajouté. «Le citoyen demeure le premier noyau de la sécurité en Tunisie», a-t-il encore souligné. R. M.

Exploration offshore

Total signe un nouveau contrat avec la Mauritanie

Le groupe pétrolier français Total multiplie ses puits sur le continent. Dans un communiqué, Total annonce la signature d'un accord d'exploration et de production d'hydrocarbures avec la Mauritanie, où le géant français est présent depuis 20 ans. Il va peut-être falloir plus que les 38 stations-service à travers lesquelles le groupe français distribue ses produits pétroliers en Mauritanie. La major pétro-gazière Total a en effet annoncé la signature d'un contrat d'exploration et de production avec la Société mauritanienne des hydrocarbures et de patrimoine minier (Smhpm). Dans le détail, le permis accordé concerne un bloc offshore d'une superficie de 7 300 km², dénommé C7 et situé au large

des côtes mauritaniennes. L'accord octroie 90% de la concession au groupe Total, tandis que les 10% restants seront détenus par la Smhpm. C'est le troisième permis accordé au groupe français en Mauritanie. Total détient déjà 90% du permis d'exploration C9 (10 150 km²), situé en offshore profond. Le groupe français est aussi l'exploitant du permis d'exploration à terre Ta29 (12 500 km²), situé dans le bassin de Taoudenni, près de la frontière malienne. «Cet accord s'inscrit dans la stratégie de Total d'explorer de nouveaux bassins en mer profonde du continent africain. Associé à notre participation existante dans le permis en mer profonde C9, ce bloc permettra de créer une surface d'exploration conti-

guë étendue sur environ 17 000 km² dans une zone prometteuse de l'offshore mauritanien», a commenté Guy Maurice, directeur Total Afrique Exploration-Production, après sa rencontre avec le ministre mauritanien du Pétrole. A signaler que le groupe Total accroît de plus en plus sa présence dans la région, poussant ses opérations d'exploration plus au sud de la Mauritanie. Début mai, le groupe français signait deux accords avec le Sénégal pour l'exploration et l'exploitation de deux concessions pétrolières en offshore profond au large du pays. Le groupe français semble résolu à asseoir ses plateformes pétrolières plus à l'ouest du continent.

Halim O./Agences



Ancien rocardien proche d'Alain Juppé

Edouard Philippe nommé Premier ministre par Macron

■ Le président Emmanuel Macron a nommé lundi au poste de Premier ministre, Edouard Philippe (46 ans), un ancien rocardien et proche d'Alain Juppé, qui a été militant à gauche (Parti socialiste) puis à droite.

Par Rosa F.

Diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA), ce député-maire du Havre (Seine-Maritime) sous la houlette de son parti Les Républicains (LR) avait été, en tant qu'étudiant, militant pendant deux ans du PS, notamment pour Michel Rocard, lorsqu'il était Premier ministre sous François Mitterrand. Très attendu par la droite et depuis plusieurs jours, son nom revenait très souvent parmi les favoris pour Matignon, le choix de Macron vise, selon ses proches, deux objectifs : le rassemblement dont il est le leitmotiv du nouveau président et ouvrir la porte pour certains militants des Républicains à rejoindre la liste des candidats aux législatives de La République en marche ! pour une majorité présidentielle.

Selon Le Canard enchaîné de mercredi dernier, Edouard Philippe était tenté de créer un parti jugeant trop droitiste l'orientation du parti LR qui fait beaucoup de mécontents en son sein. Par ce choix, le nouveau président veut mettre rapidement en marche son action pour montrer sa capacité de rassembler les Français autour de son projet «*ni de droite, ni de gauche*». Ce centriste, ayant des relations d'amitié avec des per-



PH. D. P. R.

sonnes de gauche comme de droite, Edouard Philippe, qui avait grandi dans un milieu à gauche, a été très déçu de l'éviction de Michel Rocard de la tête du PS. Ce qui l'a poussé à rendre sa carte de militant PS pour aller rejoindre les rangs de l'Union pour le mouvement populaire (UMP), une carrière durant laquelle il a travaillé avec Alain Juppé, notamment lorsque ce dernier fut nommé ministre de l'Ecologie de François Fillon, sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

Des personnes, qui ont côtoyé Alain Juppé et Edouard Philippe, estiment qu'*«ils ont une très grande confiance réciproque et se ressemblent sur de nombreux points»*, ajoutant qu'il dispose de *«réelles ressources d'animation»*. Pendant la primai-

re de la droite, sur laquelle il était convaincu qu'Alain Juppé allait

la remporter, Edouard Philippe, auteur de plusieurs romans, déclarait en 2016 qu'il était *«souvent d'accord avec les discours d'Emmanuel Macron»*. Dans les milieux politiques, ont lui reconnaît son expérience parlementaire, ses compétences et ses qualités intellectuelles et morales, ainsi que ses capacités de *«rassemblement et d'apaisement»*. Sur les questions mémorielles, notamment avec l'Algérie, il prône l'*«apaisement»* en appelant à chaque occasion à *«cesser d'entretenir artificiellement, que ce soit pour des raisons politiques ou idéologiques, les*

vieilles douleurs, les rancœurs et l'hostilité entre les rives de la Méditerranée», souhaitant aboutir un jour à faire de la Méditerranée, *«une mer commune et un bien commun»*. Le Premier ministre doit former un gouvernement dans les 48 heures, au moment où Emmanuel Macron, en sa qualité d'Européen convaincu, s'est dirigé lundi à Berlin pour rencontrer la chancelière Angela Merkel avec qui il s'entretiendra sur *«la refondation de l'Union européenne»*, en crise depuis la sortie du Royaume-Uni (Brexit).

R. D./APS

Trump et Macron auront un «long déjeuner» à Bruxelles le 25 mai

Le président américain Donald Trump et son homologue français Emmanuel Macron auront un *«long déjeuner»* le 25 mai à Bruxelles, a annoncé un haut responsable de l'administration américaine. Les deux hommes pourront *«comparer leurs points de vue»* au cours de cette rencontre, en marge du sommet de l'Otan, a ajouté le haut responsable. *«Ce sont deux des dirigeants les plus nouveaux sur la scène internationale»*, a ainsi affirmé le haut responsable selon lequel l'appel télépho-

nique récent entre les deux hommes se serait *«très bien passé»*. *«M. Trump a été très impressionné par M. Macron»*, a précisé ce membre de la Maison Blanche. Le président américain a été impressionné par le score électoral d'Emmanuel Macron, élu avec 66,1% des voix le 7 mai, contre 33,9% pour sa rivale de l'extrême droite Marine Le Pen. *«Cela a clairement été une très belle victoire électorale»*, et même si les deux hommes ne partagent pas forcément les mêmes idées, ils sont tous deux

«des outsiders, qui transcendent les barrières politiques traditionnelles», a-t-il ajouté. Par ailleurs, les discussions entre MM. Trump et Macron devraient être dominées par la question de la coopération antiterroriste, que la Maison Blanche juge *«excellente»*. Lors de sa visite à Bruxelles, le président américain doit également rencontrer le roi Philippe, et le Premier ministre belge Charles Michel, selon la même source.

R. D.

69^e anniversaire de la Nakba

Les Palestiniens déterminés à poursuivre leur combat «pour une Palestine indépendante»

Le peuple palestinien commémorait lundi le 69^e anniversaire de la «Nakba» avec *«beaucoup d'espérance et de détermination»* quant à la poursuite de son combat pour libérer la Palestine de l'occupation israélienne et mettre fin à la politique d'apartheid, de discrimination et du terrorisme d'un Etat hors la loi, rapportent les médias palestiniens. La «Nakba» désigne la «catastrophe» que fut pour les Palestiniens la création d'Israël en 1948 sur les trois quarts de la Palestine poussant plus de 760 000 Palestiniens, aujourd'hui quel que 4,8 millions avec leurs descendants, à se réfugier dans des pays voisins. La catastrophe de la Nakba fut aussi la destruction entre 1947 et 1949, de plus de 500 villages palestiniens, dont le plus connu est Deir Yassine, avec ses 250 habitants massacrés par les forces d'occupation. Les statistiques actuelles affirment qu'Israël occupe plus de 85% de la superficie globale des terres alors que les Palestiniens ne détiennent que 15%. Depuis 1948, les Palestiniens ne cessent de réaffirmer leur détermination à recouvrer leurs droits spoliés par l'occupant israélien. Cette année, c'est dans une conjoncture très particulière, mais avec beaucoup d'espérance et de

détermination que le soixante-neuvième anniversaire de la Nakba, est commémoré par tous les Palestiniens, où qu'ils résident, souligne la presse palestinienne. A cette occasion, les Palestiniens dénoncent, dans un message délivré au monde entier, *«soixante-neuf ans de souffrance, de malheurs et de massacres pour un peuple digne, soixante-neuf ans d'injustice imposée à un peuple sur sa terre, soixante-neuf ans de déportation d'un peuple pour le remplacer par un autre peuple»*. En dépit de toutes les mesures de cette occupation illégale, une occupation aveugle, une occupation qui dure, *«les Palestiniens ont fait preuve, depuis 1948, de résistance, de patience, de détermination, de courage, et de persévérance»*. Le peuple palestinien demeure ainsi *«un peuple toujours debout, un peuple toujours attaché à sa terre, à ses racines et à sa Palestine»*. De plus, les Palestiniens commémorent les soixante-neuf ans de la catastrophe dans un contexte national et régional particulier marqué notamment par la poursuite de l'occupation et de la colonisation dans les territoires palestiniens, par un soulèvement populaire spontané en Cisjordanie, par la grève de la faim collective et illimitée de plus

de 1 700 prisonniers palestiniens depuis plus d'un mois dans les prisons israéliennes, par les agressions israéliennes permanentes dans la bande de Gaza qui subit un blocus inhumain depuis juin 2006, et l'absence de perspectives pour l'avenir. Depuis 1948, les forces d'occupation violent les droits les plus fondamentaux d'un peuple et ont appliqué en 69 ans, toutes les mesures inhumaines illégales à l'encontre des Palestiniens. Israël a en a emprisonné plus d'un million, il en a massacré et assassiné des milliers, il a occupé tous leurs territoires. L'Etat d'occupation a créé le problème des réfugiés palestiniens qui vivent dans des conditions humanitaires épouvantables dans les pays voisins et à l'étranger, et qui souffrent de permanence. *«Cet état d'apartheid est le seul Etat qui, encouragé par les grandes puissances internationales, n'a jamais appliqué aucune résolution des Nations unies, pas plus que les accords de paix signés»*, dénoncent les Palestiniens dans leur message. *«En 69 ans, Israël a toujours été un Etat illégal, un Etat hors-la-loi, un Etat d'apartheid, un Etat colonial, un Etat qui considère les citoyens arabes des territoires de 1948 comme des citoyens de seconde zone, un Etat qui a*

construit le mur de la honte en Cisjordanie, un Etat qui impose un blocus inhumain à la population civile de Gaza, un Etat qui érige tous les jours de nouvelles colonies dans les Territoires, un Etat qui vole tous les jours les ressources naturelles appartenant aux Palestiniens, un Etat qui n'a toujours pas de frontières et un Etat qui refuse toutes les initiatives de paix régionales et internationales», déplorent-ils citant à titre d'exemple les agressions quotidiennes, les mesures atroces, les massacres, les déportations, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre...

La lutte continue «pour une Palestine libre et indépendante»

Les Palestiniens s'interrogent aussi dans leur message: *«69 ans de violation de nos droits ne suffisent-ils pas ? Le temps n'est-il pas venu de réagir et d'imposer à cet état d'apartheid l'application du droit international ? Le temps n'est-il pas venu d'instaurer la justice en Palestine ? Les Palestiniens n'ont-ils pas le droit de vivre, après tant d'années de souffrance, dans un état libre et indépendant?»* Ils se sont dits résolus à poursuivre le combat et les sacrifices pour recouvrer la

liberté *«quelles que soient les mesures d'apartheid et de terrorisme d'Etat pratiquées»*. *«Nous n'oublierons jamais l'histoire noire de cette occupation illégale et ses différents crimes contre notre population civile»*, s'engagent-ils dans leur message, en soulignant leur ferme attachement à leur terre. Ils ont aussi insisté sur le droit au retour de tous les réfugiés palestiniens pour qu'ils puissent retrouver leurs villes et leurs villages d'origine et sur la poursuite de la résistance sous toutes ses formes *«afin de vivre en liberté sur une terre appelée Palestine, et qui s'appellera toujours Palestine»*. Outre le droit au retour, les Palestiniens ont réclamé une nouvelle fois *«le droit de créer notre un Etat libre et indépendant, avec El-Qods comme capitale»*, tout en se disant *«prêts à vivre en paix, une paix durable, mais une paix qui passera avant tout par la justice, par l'application du droit international, par la fin de l'occupation illégale, et par la réalisation de toutes les revendications légitimes du peuple palestinien»*. Ils ont enfin réaffirmé que *«la lutte continuera pour une Palestine libre et pour une Palestine indépendante»* tout en se disant convaincus que *«la liberté approche, et que la justice triomphera»*.

Hani Y.



Colloque national sur Mouloud Mammeri

D'éminentes participations enregistrées



■ Des participations importantes ont été enregistrées lors du colloque national célébrant le Centenaire de la naissance du grand écrivain Mouloud Mammeri. Cette manifestation culturelle qui a pris fin dimanche à Oran en présence de plusieurs acteurs culturels, était une occasion pour revenir sur plusieurs thèmes concernant l'œuvre de cet écrivain.

Par Par Abla Selles

Plusieurs recommandations visant à donner davantage de visibilité sur l'œuvre de Mouloud Mammeri ont été émises, dimanche à Oran, à l'issue du colloque célébrant le Centenaire de la naissance de l'illustre écrivain et chercheur, tenu deux jours durant au théâtre régional «Abdelkader-Alloula». «Le but est de rendre plus accessible l'œuvre de Mouloud Mammeri», a précisé Si El Hachemi Assad, secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité, organisateur de cette rencontre. Le secrétaire général du HCA a expliqué que la proposition des participants vise à «mettre l'œuvre de Mammeri à la disposition des jeunes lecteurs à travers, notamment, son adaptation aux supports multimédias et aux autres formats susceptibles d'attirer la génération montante comme la bande dessinée».

Le colloque, tenu sous le thème «L'œuvre mammérienne

revisitée à l'aune du 7^e art», a également vu les intervenants plaider pour la «numérisation de l'ensemble des thèses soutenues dans les universités algérienne et à l'étranger, traitant de la problématique de l'adaptation des œuvres littéraires algériennes au cinéma et au théâtre».

Les conférenciers ont aussi appelé à «promouvoir le travail accompli par les différents laboratoires de recherche qui traitent de ces thématiques, en encourageant l'action en réseau et le partenariat», ainsi qu'à «la traduction des travaux et recherche vers le tamazight et l'arabe».

La rencontre a débouché sur d'autres propositions portant «baptisation d'une des structures scientifiques et de recherche de la wilaya d'Oran du nom de Mouloud Mammeri», et «duplication de l'expérience de l'événement organisé à Oran dans d'autres villes du pays et à l'étranger au profit de la communauté nationale, par exemple au Centre

culturel algérien (CCA) ou à l'Ecole internationale algérienne de Paris». Les activités animées dans la capitale de l'ouest algérien, dans le cadre de la célébration du Centenaire de la naissance de Mouloud Mammeri, se sont achevées par la projection du film documentaire «Da L'Mouloud» à la Cinémathèque d'Oran, en présence du réalisateur Ali Mouzaoui. Le montage de ce film a nécessité deux années de recherche documentaire, a indiqué le réalisateur dont l'œuvre donne la parole à Mammeri et à d'autres figures de la littérature algérienne à l'instar de Tahar Djaout et Rachid Mimouni. Un autre documentaire, «L'aube des damnés», réalisé par Ahmed Rachedi en 1965, avait été projeté samedi à la Cinémathèque d'Oran. Ce cinéaste a évoqué, à cette occasion, sa collaboration réussie avec Mammeri qui a écrit les commentaires de cette œuvre.

A. S.

Bibliothèque nationale d'Alger

La semaine culturelle omanaise se prépare

Une rencontre sur «la communication culturelle algéro-omanaise» a été organisée dimanche à la Bibliothèque nationale (BN) d'Alger, dans le cadre de la semaine culturelle du Sultanat d'Oman, avec la participation de scientifiques, de chercheurs, d'intellectuels et de personnalités politiques et culturelles.

Organisée par le club omanais «Nazwa» en coordination avec l'association «Tourath» de la ville de Guerrara (Ghardaïa), cette rencontre de sept jours vise à consolider les liens séculaires dans le socio-culturel et à faire connaître le patrimoine culturel des deux pays.

Le programme de la semaine culturelle dont les activités se dérouleront à la BN d'Alger et dans la wilaya de Ghardaïa, comprend des débats animés par des participants algériens et omanais portant sur les «communication littéraire», les «traditions et coutumes» et «personnalités et médias», ainsi que des interventions sur «les contacts entre Oman et l'Algérie lors du deuxième Imam ibadite (177-280 de l'hégire)» et «les

relations culturelles algéro-omanaises au Moyen Age», outre des rencontres poétiques et une exposition de publications et manuscrits algériens et omanais.

Les activités prévues à Ghardaïa (du 17 au 20 mai) englobent des conférences, des veillées poétiques, des visites de centres scientifiques et culturels, de musées et de sites archéologiques dont la vieille mosquée de Beni Isguen, la librairie du poète de la Révolution Moudfi Zakaria et le Ksar «Tafillelt» à Beni Isguen.

A l'ouverture de cette manifestation rehaussée par la présence de plusieurs personnalités politiques et culturelles ainsi que de représentants du corps diplomatique accrédité à Alger, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a mis en exergue «les relations algéro-omanaises profondes et ancrées dans le temps», rappelant l'impact de la Révolution algérienne sur le peuple omanais qui a en a loué les hauts faits.

L'ambassadeur omanais à Alger, Nasser Ben Seïf El Hosseini, a salué, pour sa part, les bonnes relations liant les deux pays et

leur coopération dans différents domaines notamment culturel, rappelant la participation omanaise dans plusieurs manifestations culturelles organisées en Algérie.

Le ministre a indiqué que cette rencontre «permet l'échange de vues sur la culture et le patrimoine des deux pays et la cristallisation d'une vision intégrant différents acteurs, outre l'échange d'expériences et l'élargissement de la coopération».

Le représentant du club «Nazwa», Abd Allah Ben Mohmed Ben Zahar El Abri, a souligné l'importance de la coopération et des échanges culturels bilatéraux, précisant que cette rencontre venait en prolongement du processus de coopération bilatérale dans les domaines culturels et scientifiques. Il a insisté, à cet effet, sur «le message de paix et d'ouverture» prôné par le club Nazwa.

Le président de l'Association «Tourath», Nacer Bouhadjam, a affirmé que cette rencontre était à même d'approfondir la coopération bilatérale dans les différents domaines.

L. B.

Cannes 2017

Mohamed Diab et Barry Jenkins parmi les jurys

Le réalisateur égyptien Mohamed Diab fera partie du jury «Un Certain Regard» du Festival de Cannes, tandis que l'Américain Barry Jenkins sera membre du jury des courts métrages et de la Cinéfondation, ont annoncé dimanche les organisateurs à trois jours du coup d'envoi de la 70^e édition mercredi.

Présidé par l'actrice américai-

ne Uma Thurman, le jury «Un certain regard» sera composé, en plus de l'Egyptien Mohamed Diab, de l'acteur français Reda Kateb, du réalisateur belge Joachim Lafosse et de Karel Och, directeur artistique du festival tchèque de Karlovy Vary.

Le jury des courts métrages et de la Cinéfondation, présidé par le réalisateur roumain Cristian Mungiu, sera composé

du réalisateur Barry Jenkins, auteur de «Moonlight» (Oscar du meilleur film 2017), de l'actrice française Clotilde Hesme, du réalisateur singapourien Eric Khoo et de la réalisatrice grecque Athina Rachel Tsangari. Ce jury aura à décerner trois prix parmi les 16 films d'étudiants d'écoles de cinéma, et la Palme d'Or du court métrage parmi 9 films sélectionnés en compéti-

tion. Le jury de la «Caméra d'or», présidé par l'actrice française Sandrine Kiberlain, comprendra les Français : l'actrice Elodie Bouchez, le réalisateur Guillaume Brac, le chef opérateur Patrick Blossier, le critique Fabien Gaffez, le spécialiste de post-production Thibault Carterotainsi que le producteur suisse Michel Merkt.

F. H.

Rendez-vous culturels

Galerie Baya du Palais de la culture Moudfi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 20 mai :

Exposition «Dhikr Pictural» de l'artiste peintre Anissa Berkane.

Musée public national du Bardo (rue Franklin Roosevelt, Alger)

Jusqu'au 22 mai :

L'ambassade du royaume des Pays-Bas en Algérie organise l'exposition de photographie «Culture assaillie», illustrant l'état des lieux, des monuments, sites et manuscrits ayant une valeur patrimoniale mondiale, qui se trouvaient dans le passé et qui se trouvent toujours en danger à cause des conflits.

Musée public national de l'éclat, de la miniature et de la calligraphie (Alger)

Jusqu'au 30 mai :

Exposition de l'artiste calligraphe Salah El Megbed intitulée «Perles en lettres».

Salle Ibn Zeydoun

jusqu'au 24 mai :

Festival culturel européen d'Alger.

Jusqu'au 24 mai :

L'exposition «Swedish Fashion and Design stories» donne un aperçu des tendances de ces 15 dernières années.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA)

Du 13 mai au 13 juillet :

Exposition photographique intitulée Ikbal/Arrivées : «Pour une nouvelle photographie algérienne».



Coup-franc direct

Quand la suspicion prend le dessus

Par Mahfoud M.

Bizarre est la décision du président de l'Entente de Sétif, Hassan Hemmar, qui a annoncé le retrait de son équipe des compétitions du championnat national et de la Coupe d'Algérie. Ainsi, il aurait pris sa décision en protestation au calendrier qu'il juge inadéquat, affirmant que cela n'arrange pas son équipe qui est handicapée par cette programmation. Il a ajouté aussi que l'arbitrage «scandaleux» face à l'USMH lors de la dernière journée est aussi pour beaucoup dans cette décision de boycotter le championnat. Encore une fois, c'est donc de la suspicion accrue pour ce dernier qui prend le dessus. Il pense que tout le monde tente de magouiller sur le dos de son équipe, alors que la vérité est que son équipe n'a pas su gérer comme il se doit cette étape où il se devait normalement bien penser à la meilleure manière de préparer son groupe à bien aborder ce dernier virage du championnat. Ceux qui connaissent l'homme indiquent que ce dernier fait justement pression pour tenter de mettre de son côté les responsables de la LFP lui qui les accuse maintenant de favoriser son rival, le MCA. Pourquoi parler d'arbitrage, alors que tout le monde sait que même son équipe a bénéficié des largesses de ce corps dans un passé récent avec des erreurs qui lui ont plutôt profité, et cela a fait qu'il a remporté des titres avec un coup de pouce. M. M.

Jeux de la solidarité islamique (3^e journée) La natation et le judo en pole position

LES DISCIPLINES de natation et de judo ont remporté, à elles seules, sept médailles (2 argent et 5 bronze), confortant ainsi le total des médailles qui s'élève à 18 (2 or, 5 argent et 11 de bronze), dimanche à l'issue de la troisième journée des 4^{es} Jeux de la solidarité islamique de Bakou (Azerbaïdjan). Après avoir brillé lors de la première journée, la natation algérienne a offert deux nouvelles médailles de bronze à l'Algérie, grâce à Remzi Chouchar au 200 m 4 nages et Amel Melih au 100 m dos. Aux performances des deux athlètes s'ajoute la qualification en finale d'Amel Melih en 100 m nage libre et Ardjoune Abdellah au 100 dos, en attendant les deux prochaines journées qui seront, sans doute, prolifiques pour les nageurs algériens. En judo, les athlètes algériens se sont distingués une nouvelle fois, en terminant la deuxième journée de la compétition consacrée aux épreuves individuelles avec un total de cinq médailles (2 argent et 3 de bronze). Les médailles d'argent

sont l'œuvre d'Abderahmane Benamadi (-90 kg) et de Nadjib Temmar (+100 kg), alors que le bronze a été décrochée par Lyes Bouyakoub (-100 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg). Mais le staff technique national qui misait sur une médaille en vermeil pour cette dernière journée de la compétition en individuel, a affiché tout de même sa satisfaction par rapport aux performances des judokas algériens. De leur côté, les gymnastes algériens, Metidji Hilel, Bourguieg Abdeljalil et Maouj Ahmed Anis, ont terminé les épreuves par équipes (artistique) au pied du podium, dans une compétition dominée par les Turcs. En Karaté, Atif Imene (+68 kg) a remporté la médaille de bronze du kumité, une performance plus que méritée, alors que Mouad Achache (83 kg) a perdu la finale pour le bronze devant l'Ouzbek, Atabouev. La dernière médaille de bronze de la journée a été l'œuvre de Rajai Youcef (73 kg) en judo visuel, en battant l'Iranien Bourechlo Mahdi.

Championnat d'Afrique d'athlétisme U-20 Près de 800 athlètes attendus à Tlemcen

ENVIRON 800 athlètes sont attendus à Tlemcen du 29 juin au 2 juillet prochains pour prendre part au 13^e championnat d'Afrique d'athlétisme des moins de 20 ans, a-t-on appris, dimanche, du directeur de wilaya de la jeunesse et des sports. Ces athlètes, issus de 45 pays, participeront dans 12 spécialités au stade de Lalla Setti, sur les hauteurs de la ville, a souligné Abd Bouraoui. Un comité de wilaya chargé de l'organisation et du déroulement de cette manifestation a été installé dernièrement, a indiqué le même responsable, ajoutant que le stade d'athlétisme de Tlemcen a été homologué par la Confédération afri-

caine d'athlétisme, à l'issue de la visite effectuée dernièrement par son secrétaire général dans la ville. Les préparatifs porteront sur les aspects logistiques comme l'hébergement, la restauration et le transport des participants.

Tour de la Tunisie de cyclisme Mansouri haut la main

L'ALGÉRIEN ISLEM Mansouri a remporté, dimanche, la cinquième et dernière étape du Tour international de Tunisie, en 4h 42' 27sec, disputée entre Kairouan et Soussse sur une distance de 180 km. Mansouri a devancé son compatriote Abdallah Ben Youssef (4h 43min13 sec) et le Tunisien Hassen Ben Nasr, 3ème (4min 43sec 14cent). Cette 34ème édition a été remportée par le Belge Matthias Legley (20h37 min34sec) devant le français Jérôme Pulidori (20h39min 51sec), le Tunisien Ali Noursi (20h 40min 59sec) et son compatriote Maher Hasnaoui, quatrième (20h42'08).

Equipe nationale

Alcaraz reste confiant pour la qualification au Mondial

■ Imprégné de l'état d'esprit qui régnait auparavant dans la sélection nationale et de la grande volonté affichée par les joueurs de l'EN de vouloir se racheter, le tout nouveau sélectionneur national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, semble changer d'orientation quant aux objectifs qu'il se fixe avec la sélection.

Par Mahfoud M.

Ainsi et après avoir rencontré un certain nombre de joueurs des Verts lors de sa tournée européenne qu'il a entamé pour voir certains internationaux évoluant dans des clubs du Vieux Continent, Alcaraz a avoué que l'EN devrait être capable de se qualifier à la phase finale du Mondial, à condition de pouvoir remporter un succès face à la Zambie. S'exprimant sur le site de la fédération internationale de football, le technicien espagnol estime qu'il est à la tête de l'une des meilleures équipes africaines et qu'il s'est lié avec une fédération sérieuse et bien structurée. Même s'il a répété que la qualification au Mondial russe, comme il l'avait annoncé quand il avait prit les rênes de la sélection, sera difficile à réaliser, n'empêche qu'il laisse cette fois-ci la porte entrou-



Le technicien espagnol optimiste

verte, en avouant que si l'équipe l'emporte face à la Zambie tout devrait changer et il se pourrait qu'il réalise cet exploit. Il pense donc que si les Verts réussissent la double confrontation face aux Chipolopolo, cela devrait aider la sélection nationale à prendre le dessus et donc aller de l'avant et pourquoi pas réussir la qualification. Il reviendra sur ses débuts en sélection, en disant qu'il est maintenant dans une phase d'adaptation avec l'EN et le football algérien sur lequel il tente de recueillir

un plus grand nombre d'informations que ce soit sur le championnat ou sur les joueurs locaux et ceux évoluant à l'étranger. C'est dans cette optique qu'il s'est rendu donc en Europe pour obtenir plus d'informations sur ces joueurs qui évoluent dans des clubs du Vieux Continent. Il reviendra aussi sur sa manière de faire en affirmant qu'il souhaite mettre en application sa politique qui consiste à mettre l'individualité au service du collectif pour obtenir de meilleurs résultats. M. M.

Hassan Hamar (ESS)

«Nous boycottons le championnat et la Coupe et nous protestons contre un calendrier illogique»

Le président de l'Entente de Sétif (ligue 1 Mobilis), Hassan Hamar a fait part dimanche de la décision du club de se retirer du championnat et de la coupe d'Algérie. Lors d'une conférence de presse animée en compagnie du président du conseil d'administration de la Société sportive par actions "Black Eagles", Azedine Arab, du premier adjoint du président, Hassan Sensaoui et du duo du staff technique, Kheireddine Madoui et Malik Zorgane, le président de l'Entente de Sétif a déclaré que «la direction du club

a décidé de se retirer du championnat et de la Coupe d'Algérie dont les demi-finales sont programmées pour vendredi et samedi prochains». Hassan Hamar a expliqué que l'ESS a décidé de boycotter les deux compétitions nationales en guise de protestation contre «un calendrier illogique qui a pénalisé l'Entente et bon nombre d'autres équipes qui sont restées sans compétition pendant près de deux mois» mais également contre «les innombrables fautes d'arbitrage qui ont plombé le parcours de l'ESS cette saison». Il a

cité l'exemple de la journée de samedi, la 26e, qui a vu son équipe concéder le point du match nul à domicile face à l'USM Harrach (0-0), «un score final qui aurait pu être tout autre» selon lui si l'arbitre n'avait pas privé l'Entente d'«un but valable et de deux penalties». Au cours de cette conférence de presse, Kheireddine Madoui et Azedine Arab ont affirmé qu'ils soutenaient «pleinement» la décision prise par la direction.

Coupe de la Confédération (Gr. B) Le MCA accroche les Platinum Stars

LE MC ALGER a décroché le nul chez les Sud-Africains de Platinum Stars 1-1 (mi-temps : 1-1) en match comptant pour la 1^{re} journée du groupe B de la phase de poules de la Coupe de la Confédération de football, disputé dimanche à Rustenburg. Le MC Alger a ouvert le score dès la 7^e minute par Boudebouda, avant que Platinum Stars n'égalise à la 43^e minute par Khunou. L'autre match du groupe B, joué samedi soir à Sfax, a vu la victoire du CS Sfaxien (TUN) devant Mbabane Swallows (SWZ) par 1-0. Le MC Alger disputera la 2^e journée de cette compétition le 23 ou 24 mai prochain face aux Tunisiens du CS Sfax au stade du 5-Juillet (Alger).

US Biskra

Cérémonie en l'honneur du club des Zibans

Une cérémonie en l'honneur de l'US Biskra nouveau promu en ligue professionnelle 1 de football a été organisée dimanche après-midi à l'école régionale des sports olympiques par la wilaya. Le président de l'USB Brahim Saoua a reçu à

l'occasion une subvention de 10 millions DA en plus d'attestations d'honneur remises aux éléments de la sélection des Vert et Noir. Le président de l'association Radieuse, Kada Chafi a, de son côté, offert des cadeaux aux joueurs et une coupe appelée Coupe des champions. Dans une déclaration à l'APS, le président de l'USB a salué cette initiative des autorités locales assurant que cette accession a été le fruit de «la conjugaison des efforts de tous». Le buteur de la formation biskrienne Adel Djââboub a exprimé sa joie d'avoir pu marquer durant la saison 14 buts ayant grandement contribué à l'accession du club à la poule des grands.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sahara occidental

Les détenus politiques de Gdeim Ezik suspendent leur grève de la faim

LES DÉTENUÉS politiques sahraouis de Gdeim Ezik ont décidé de suspendre la grève de la faim d'avertissement prévue initialement les 15 et 16 mai courant, en protestation contre les violations juridiques et les complots flagrants qui entachent leurs procès à Rabat après l'«engagement du vice-procureur général et du directeur régional des prisons à satisfaire leurs revendications». La décision des détenus sahraouis intervient peu après la visite effectuée dimanche par le vice-procureur général et le directeur régional de l'administration pénitentiaire qui se sont engagés à «satisfaire les revendications légitimes» et ont réitéré leur souci d'«éviter ce qui s'est passé vendredi dernier lorsque leurs familles avaient fait l'objet d'humiliation et d'intimidation, outre leur privation du droit de visite en raison de la mise à nu de la politique de l'Etat marocain et de ses violations patentes des droits de l'Homme à l'intérieur même du tribunal». «Nous, détenus politiques sahraouis de Gdeim Ezik, avons décidé de suspendre la grève de la faim d'avertissement que nous envisagions d'entamer les lundi et mardi, 15 et 16 mai courant, en protestation contre les violations juridiques et les complots flagrants pour permettre au vice-procureur général et au directeur régional des prisons de répondre à nos revendications légitimes et légales», ont affirmé les détenus dans un communiqué. Ils ont dénoncé également le «procès mascarade», rejetant plusieurs vices de forme,

notamment la convocation de la délégation marocaine conduite par l'ancien ministre de l'Intérieur, Tayeb Echarqaoui, l'absence de décision liée à la nomination d'un avocat de l'Etat marocain et les tentatives désespérées d'avancer des motifs non juridiques aux greffiers, outre les inégalités dans l'organisation et la gestion. Les détenus sahraouis se sont élevés aussi contre «la partialité claire du président du tribunal et ses déclarations publiques faisant état de ses convictions politiques à l'égard de notre cause nationale et son soutien inconditionnel aux témoins du parquet, en sus de la marginalisation de nos maîtres ce qui constitue une infraction grave quant à la tenue d'un procès équitable». D'autre part, les détenus sahraouis ont réitéré leur «condamnation ferme de la partialité du président du tribunal et l'absence de l'indépendance de la juridiction», insistant sur l'importance de garantir un «procès propre et intègre». Ils ont dénoncé en outre, les violations dont sont victimes leurs familles, appelant les consciences vives à exercer des pressions sur l'Etat du Maroc pour assurer un procès conforme aux Chartes internationales. L'accent a été mis enfin, sur la poursuite des «démarches militantes légitimes devant les dépassements et tromperies abjects», faisant endosser aux autorités marocaines «l'entière responsabilité de la situation». Le tribunal de Salé reprend ce jour le procès des détenus politiques sahraouis de Gdeim Ezik.

O. B.

Du 18 au 21 mai

La recherche scientifique tient Salon à Alger

LE SALON national des produits de la recherche scientifique, organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, se tiendra du 18 au 21 mai au Palais des expositions (Pins maritimes) à Alger, indique dimanche le ministère dans un communiqué. Plus de 400 participants du monde de la recherche prendront part à ce salon dont la cérémonie d'ouverture sera présidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique par intérim, Mohamed Mebarki. Cette manifestation scientifique, qui coïncide avec la Journée nationale de l'Etudiant (19 mai 1956), mettra en avant les derniers produits et créations de chercheurs algériens développés au niveau des plateformes technologiques tels que les puces électroniques, les satellites de télécommunications et les avions sans pilote (drones). Les participants exposeront aussi leurs innovations dans les domaines de l'électronique et les systèmes embarqués, l'énergie et l'efficacité énergétique, le déploiement des technologies de l'information et de la

communication et la cybersécurité. Le salon permettra aux chercheurs de faire des démonstrations de leurs créations basées sur l'exploitation des nouveaux créneaux offerts par les biotechnologies et les nanotechnologies, l'adaptation aux changements climatiques (avancée du désert, ensablement et stress hydrique) ainsi que les sciences sociales et humaines et leur impact sur l'économie et la société. Le programme de ces journées comprend également de nombreuses activités intellectuelles et culturelles destinées aux étudiants et aux élèves scolarisés ainsi qu'au grand public.

Ouali H.

Cyberattaque mondiale:

plus de 200 000 victimes dans 150 pays



Drogue

Saisie de près de 1,5 quintal de kif traité dans l'ouest du pays

■ Une quantité de près de 1,5 quintal de kif traité a été saisie, dimanche à l'Ouest du pays, lors de deux opérations distinctes menées par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris lundi de ce corps de sécurité.

Par Sami G.

C'est lors d'une patrouille, menée sur l'autoroute Est-Ouest, dans la commune d'Oued Rhio, que les gendarmes de la section de sécurité routière de Yellel ont arrêté un individu, âgé de 32 ans, qui transportait à bord

d'un véhicule près d'un quintal de kif traité. Les services, relevant du groupement territorial de la gendarmerie de Relizane ont ouvert une enquête pour élucider les tenants et les aboutissants de cette affaire, a-t-on ajouté. Par ailleurs, au niveau de la zone frontalière ouest du pays, les éléments des gardes-front-

rières de Tlemcen ont saisi, dans la nuit de dimanche à lundi, quelque 51 kilos de kif traité, abandonnés par les narcotrafiants, dans une zone près de la bande frontalière. Les narcotrafiants auraient pris la fuite à la vue du dispositif, a-t-on conclu.

S. G.

Biskra/Oasis El Maleh

Deux morts et 3 blessés dans un accident de la circulation

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu hier à l'oasis El Maleh dans la commune de Sidi Okba, (Biskra), a-t-on appris auprès de la Protection civile. L'accident s'est produit suite à une collision entre deux véhicules légers survenue sur un tronçon de la route nationale (RN) 83 reliant la wilaya de Biskra à Khenchela en passant par la localité de Sidi Okba (18 km à l'est du chef-lieu de wilaya), a indiqué à l'APS la même source. L'accident a causé la mort sur le coup d'un homme âgé de 50 ans et une fille (13 ans) et des blessures

qualifiés de «graves» à 3 autres personnes âgées entre 10 et 50 ans, a précisé la même source, soulignant que les deux véhicules ont été entièrement endommagés. Les victimes blessées ont été évacuées vers le service des urgences médico-chirurgicales de Sidi Okba et les dépouilles transférées vers la morgue de la même structure de santé, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territoriale compétents pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Slim O.

À compter du 20 mai

La ligne ferroviaire Alger-Constantine suspendue pendant 10 jours

LA LIGNE ferroviaire Alger-Constantine sera suspendue pendant dix jours à partir du 20 mai en cours en raison des travaux qui seront menés au niveau du tronçon Thénia-Bouira, a indiqué, dimanche, la Société nationale des transports ferroviaires (Sntf) dans un communiqué. La voie ferrée Thénia-Bouira sera interrompue pendant cette durée entre les gares de Thénia et Bouira à compter du 20 mai en raison des travaux de confortement d'un tunnel situé sur ce tronçon ferroviaire, indique la même source. L'interception de cette voie ferrée permettra à l'entreprise de réalisation de «poursuivre les travaux indispensables pour la sécurité des personnes, des biens et des trains, dans les meilleures conditions requises», précise la Sntf. A cet effet, «le trafic voyageurs et marchandises circulant sur ce tronçon ferroviaire de la ligne Alger-Constantine sera totalement suspendu durant cette période», ajoute la Sntf qui rassure sa clientèle quant à la reprise du trafic dans les délais impartis.

K L